



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 17

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 27 Janvier 2021 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Pascal FOUQUET, Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Anthony SARTORI, *adjoints*, Michel D'AMORE, Claire DANDA, Joëlle FRIEDRICH, Aurélie GUILHEM, Sandrine HELES, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Sophie RIGHETTI, Rémi SCHAEDEGEN, Virginie TOTH, Pierre WAGNER, Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

Membre absent excusé : Sophie GRZELAK, *adjointe*, Philippe MOURAUX, *conseiller municipal*

Convocation du 21/01/2021 – Affichée le 21/01/2021

Assistait à la réunion avec voix non délibérative, Laurent SACCHET, conseiller municipal suppléant.

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

1. TRAVAUX AMENAGEMENT – EXTENSION MAIRIE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux d'aménagement et d'extension de la Mairie selon le projet présenté par le Cabinet d'Architecture BOLZINGER, pour un cout global de 723 472.05 € HT.

Il arrête le plan de financement et sollicite les subventions de l'Etat au titre de la DETR/DSIL et du Département au titre de l'opération « Ambition Moselle ».

2. ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SIS 2 RUE ANDRE LE NOTRE A BURE-TRESSANGE

Le Conseil Municipal confirme l'intérêt qu'il avait manifesté pour l'acquisition par la Commune de l'immeuble et ses dépendances, sis 2 rue André le Notre à BURE, en vue d'y créer un pôle « Séniors » ainsi qu'une réserve foncière.

Usant de son droit de préemption urbain pour l'achat de ce bien, le Conseil Municipal décide de s'en rendre acquéreur au prix fixé par les Services Fiscaux de 602 600 €. Il charge le Maire d'engager la procédure adéquate.

3. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « PORTES DE FRANCE THIONVILLE » FONDS DE CONCOURS – PROGRAMME 2020

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » la convention relative au versement à la Commune de la somme de 8 512 € au titre du Fonds de concours pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public.

4. EXPLOITATION – REMBLAIEMENT D'UNE CARRIERE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'OTTANGE

Ayant pris connaissance du projet d'exploitation d'une carrière à ciel ouvert, suivi d'un remblaiement en vue d'une insertion agricole, sur le territoire de la Commune d'OTTANGE ;

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette opération soumise à enquête publique.

5. CONVENTION RELATIVE A L'EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec l'Etat la convention relative à la mise en œuvre et de suivi de l'expérimentation du compte financier unique. Cette disposition a pour objet de :

- se substituer au compte administratif et au compte de gestion,
- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

6. AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX

Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions du groupe de travail concernant l'aménagement d'un espace de jeux dans le lotissement « Les Arbrisseaux » à BURE. Il arrête l'emplacement, fixe l'enveloppe financière et décide d'engager la consultation des entreprises.

7. REMUNERATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Répondant à la demande formulée par le Trésor Public en vue d'être en adéquation avec les directives nationales, le Conseil Municipal décide de clarifier la liste des emplois communaux éligibles aux heures supplémentaires.

8. REFECTION DU CHEMIN FORESTIER DU « BOIS DE DEVANT » SUR LE BAN DE LA COMMUNE DE HAVANGE

En application de la convention intervenue en 1994 entre les Communes de TRESSANGE et de HAVANGE, relative à l'entretien du chemin forestier du « Bois de Devant » à HAVANGE, le Conseil Municipal, sous réserve de la conformité des travaux réalisés, décide de participer à la dépense engagée par la Commune de HAVANGE au prorata des volumes de bois ayant transité par ce chemin forestier.

9. VENTE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL SIS 2 RUE ALAIN GERBAULT A TRESSANGE

Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable, sous réserve que toutes les conditions soient remplies, à la vente, à leurs occupants, de l'immeuble communal sis 2 rue Alain GERBAULT à TRESSANGE, au prix fixé par les Domaines.

10. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Modification des horaires des écoles à la rentrée 2021/2022 – Attendre avis du Conseil d'Ecole – Maintien de la semaine scolaire à 4 jours de classe.
- Taxe d'aménagement majorée. Décision différée dans l'attente de complément d'information.
- Avenir d'EDF et du service public de l'électricité.
- GRDF – Nouvelle réglementation environnementale 2020.
- Rapport annuel du Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy – Vallée de la Fensch (SEAFF).
- Lettre de remerciements du Conseil de Fabrique.
- CCAS – Restos du Cœur – Collecte de dons Mercredi 10 et Jeudi 11 Février 2021 à la salle des Fêtes de BURE.

Séance levée à 20h00

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 11 Mars 2021.



TRESSANGE, le 1^{er} Février 2021
Le Maire,


Denis SCHITZ